

Études littéraires africaines

SISSAO (Alain Joseph), dir., *Oralité et écriture : la littérature face aux défis de la parole traditionnelle*. [Burkina-Faso] : DIST (CNRTST), 2009, 205 p., ill. – ISBN 978-2-9520054-4-9



Benaouda Lebdai

Numéro 30, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027381ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027381ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lebdai, B. (2010). Compte rendu de [SISSAO (Alain Joseph), dir., *Oralité et écriture : la littérature face aux défis de la parole traditionnelle*. [Burkina-Faso] : DIST (CNRTST), 2009, 205 p., ill. – ISBN 978-2-9520054-4-9]. *Études littéraires africaines*, (30), 158–159. <https://doi.org/10.7202/1027381ar>

après avoir subi un viol, elle part à la recherche du coupable qu'elle finit par tuer atrocement. Et ce n'est pas tout. En effet, poursuivie par cent cavaliers, elle s'en sort malgré tout, et revient chez elle avec un butin inestimable : trois chevaux d'une beauté sans pareil. Ainsi, à travers la traduction de ces onze récits oraux se profilent différents visages de la femme peule : ceux de la femme noble dont la beauté reste envoûtante, de l'épouse prête à tout pour le bonheur de son mari, d'une mère dont la tête est mise à prix contre un cheval, de la jeune fille capricieuse qui soumet ses prétendants à rude épreuve, d'une vierge mise à la disposition des pratiques occultes, etc.

■ Mahmoud BARRY

SISSAO (ALAIN JOSEPH), DIR., *ORALITE ET ECRITURE : LA LITTERATURE FACE AUX DEFIS DE LA PAROLE TRADITIONNELLE*. [BURKINA-FASO] : DIST (CNRTST), 2009, 205 P., ILL. – ISBN 978-2-9520054-4-9.

Publié sous la direction d'Alain Joseph Sissao, cet ouvrage rassemble des articles pertinents sur le rapport entre écrit et oral, permettant d'avancer dans l'analyse critique de ce binôme si proche en termes de création artistique et si différent en termes de moyen de communication. Les recherches sont multiples dans ce domaine, mais l'analyse y reste convenue car les critiques soulignent plutôt l'antagonisme entre ces deux modes d'expression en associant le premier à l'autorité et à la modernité, et en conférant au second un statut « traditionnel » et éphémère. Cette publication, divisée en deux grandes parties : « Textes oraux : musique, image et oralité » et « Écriture et oralité », analyse les rapports étroits mais ambigus qu'entretiennent l'oralité et l'écrit, compris comme des champs problématiques complémentaires. Les différentes contributions déstructurent l'approche eurocentrique de la question car elles dénoncent avec force les critiques qui réduisent l'oralité à une forme mineure de la création fictionnelle parce que, précisément, elle n'est ni écrite ni répertoriée. Les auteurs démontrent que les deux formes d'expression se valent, en valorisant l'oralité comme source intarissable de créativité littéraire et en réfutant la supériorité de l'écrit. Pour Jean Foucault, en effet, la trace de l'oralité dans l'écriture est constante, car elle génère le processus de création : « un écrivain n'a pas de stylo dans la tête » (p. 79) et la genèse du texte relève d'abord d'une « oralité intime » qui constitue le « brouillon mental » de

l'œuvre (p. 81). Ainsi, « c'est du son que naît l'écriture » (p. 93). Jean Foucault ou Dominique Verdoni ciblent donc davantage la complémentarité entre écrit et oral que l'hétérogénéité entre ces deux modes d'expression. Quant à Alain Sissao, il rappelle, dans son « Avant-propos », que le Sénégalais A. Hampâté Bâ avait déjà établi ce lien étroit entre l'écrit et l'oral en comparant la mort du vieil homme africain à une bibliothèque qui brûle. Au lieu d'être archivées dans les bibliothèques, les histoires contées sont conservées dans la mémoire des anciens qui les transmettent de génération en génération. En Afrique postcoloniale, l'écriture n'est qu'un des supports de cette oralité qui demeure un élément fondamental de la civilisation africaine. Tirailé entre le système normatif de l'écrit et la richesse de l'oralité, l'écrivain africain opère donc des choix divers tout au long du processus de création. Gabriel Kuitche Fonkou souligne ainsi le réinvestissement des structures de l'oralité dans la création écrite en langue *ngemba* (énoncés parémiques, images, etc.). Ludovic Obiang analyse la « poétique du dédoublement » (p. 68) qui est à l'œuvre chez le poète gabonais Pierre-Claver Zeng Ebome, entre oralité et écriture, langue *fang* et langue française. L'article de Lila Medjahed présente une analyse subtile à propos de la présence de l'oralité dans la littérature des jeunes issus de l'immigration algérienne en France. Elle décèle ainsi une « poétique de l'oralité » particulièrement sensible dans le caractère polyphonique de leurs fictions, dans les phénomènes d'hétérogénéité énonciative et d'hybridation linguistique. Deux études consacrées à Ahmadou Kourouma (Samira Douider et Alain Sissao) montrent également à quel point l'écrit joue un rôle essentiel de « conservatoire » des éléments constitutifs de l'oralité.

■ Benaouda LEBDAI

VOUNDA ETOA (MARCELIN), DIR., *CAMEROUN. NOUVEAU PAYSAGE LITTÉRAIRE. NEW LITERARY LANDSCAPE (1990-2008)*. YAOUNDE : ÉDITIONS CLE, 2009, 453 p. - ISBN 9956-0-9151-0.

Les éditions CLE présentent ici un très intéressant ouvrage collectif dirigé par Marcelin Vounda Etoa. Cette publication bilingue (de belle facture) entend s'opposer « à une absurde tradition de cloisonnement des études sur la littérature camerounaise [en mettant] côte à côte des chercheurs anglophones et francophones » (M. Vounda Etoa, p. 10). Ainsi s'esquisse un état des lieux retraçant dix-huit années de